

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

DECISION DU PRESIDENT N° 72/2024

OBJET : HOTEL DES ARTISANS - BAIL A LA SOCIETE LEASYBORNE - LOT 5
- 7 RUE DE LA PLAINE DE LA CROIX BESNARD - VAUX-LE-PENIL

Le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (C.A.M.V.S),

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2015.7.11.110, du 28 septembre 2015, autorisant le Président la mise en location des locaux de l'Hôtel pour Artisans (Parc d'Activités de Vaux le Pénil) ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2023.6.34.185 du 18 octobre 2023, portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président, et, notamment, dans son article 8 relatif à la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT la volonté de la Société LEASYBORNE, représentée par Monsieur SKOWERA Nicolas, de s'installer au sein de l'Hôtel des Artisans pour une durée de 12 mois – lot 5 – situé 7, rue de la Plaine de la Croix Besnard – 77000 VAUX-LE-PENIL, et la nécessité, à cette fin, de conclure un bail dérogatoire ;

CONSIDERANT qu'un BAIL DEROGATOIRE peut être établi entre la Société LEASYBORNE et la Communauté d'Agglomération ;

CONSIDERANT que ce BAIL DEROGATOIRE est convenu pour une durée de 12 mois qui peut être reconduit sans pouvoir excéder une durée totale de 36 mois ;

DÉCIDE

Article unique : **DE SIGNER**, ou son représentant, un BAIL DEROGATOIRE avec la Société LEASYBORNE, représentée par Monsieur SKOWERA Nicolas, concernant le LOT 5 - local situé, 7 rue de la Plaine de la Croix Besnard – 77000 VAUX-LE-PENIL (projet ci-annexé), pour une durée de 12 mois, soit du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025, et tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 10/06/2024

Accusé de réception

077-247700057-20240610-56233-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2024

Publication ou notification : 11 juin 2024

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'PREFECTURE DE VAL-DE-MARNE' and '1976'. The signature is written in a cursive style.

Franck Vernin